



CHARTRE DES ADHÉRENTS

Objet

Comme défini dans ses statuts, Maison Madeleine a pour objet de lutter contre l'exclusion des personnes en fragilité en portant des projets visant à leur meilleure acceptation, intégration et inclusion dans la société.

Ces projets incluent la création de lieux de vie intergénérationnels et à visée solidaire, qui accueillent en tout ou partie des personnes de diverses fragilités (seniors, familles monoparentales en difficulté, personnes en situation de détresse, etc.) et l'organisation d'activités multi-publics permettant l'échange et le partage, afin de lutter contre l'isolement social.

Pour ce faire, tout adhérent de l'association Maison Madeleine accepte d'œuvrer, dans la mesure de ses possibilités, à la réalisation de l'objet social précité, tout en adhérant aux principes d'action et valeurs suivants :

Nos principes d'action

- Œuvrer en priorité pour le maintien et le développement du lien social, en favorisant les rencontres entre des publics différents (en termes de fragilité, génération, milieu social...),
- Soutenir la prise d'initiatives et la participation des bénéficiaires de nos actions dans nos projets,
- Oser proposer des solutions innovantes et sortir, si besoin, des schémas classiques.

Nos valeurs

- Considérer chacun dans sa globalité, avec ses richesses et ses fragilités,
 - Défendre la tolérance, le respect de l'autre et l'authenticité dans les relations,
 - Encourager la solidarité entre bénéficiaires, valoriser leur complémentarité, chacun ayant des talents et savoirs qu'il peut mettre au profit des autres,
 - Préserver l'autonomie de chaque personne dans tous les aspects de sa vie, garantir sa liberté de choix et de décision,
 - Militer pour la reconnaissance de la place et du rôle spécifique de chacun dans la société.
-

